

ASSOCIATION PÊCHEURS PLAISANCIERS DE GOLFE JUAN

Assemblée Générale

Dimanche 16 Janvier 2022 à partir de 10h30

Afin de délibérer de l'ordre du jour ci-après :

1. Bilan de l'exercice 2021 comptes et budget prévisionnel 2022
2. Situation morale et activités de l'association,
3. Compte rendu des diverses réunions et assemblées générales,
4. Questions diverses,
5. Remise des challenges annuels.

Règlement des cotisations à partir de 9h30

La cotisation 2022 est fixée à 100 €.

La cotisation devra être versée sur place au trésorier Philippe DUFOUR

**Salle de conférence CCI port de Golfe Juan
(Capitainerie quai Saint Pierre)**